
Adresse du comité révolutionnaire de Mussidan (Dordogne) qui rend hommage à la fermeté de la Convention et applaudit avec enthousiasme aux principes qui dirigent sa marche sublime, en annexe de la séance du 5 floréal an II (24 avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse du comité révolutionnaire de Mussidan (Dordogne) qui rend hommage à la fermeté de la Convention et applaudit avec enthousiasme aux principes qui dirigent sa marche sublime, en annexe de la séance du 5 floréal an II (24 avril 1794). In: Tome LXXXIX - Du 29 germinal au 13 floréal an II (18 avril au 2 mai 1794) p. 267;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1971_num_89_1_28139_t1_0267_0000_12

Fichier pdf généré le 30/03/2022

lites conspireront contre notre liberté ! Jusqu'à quand des faux patriotes s'uniront à ces êtres méprisables pour tenter de sapper les fondements d'une révolution à jamais mémorable !

Eh ! ne voient-ils pas que tous leurs efforts seront superflus ! et que des hommes purs et vertueux anéantiront toujours des esclaves corrompus !

Grâce à votre sage vigilance, à vos vertus républicaines, la trame la plus incidieuse, le plus noir des complots a été étouffé dans sa naissance.

Restez donc à votre poste, vertueux Montagnards. N'abandonnez point le gouvernail jusqu'à ce que vous ayez conduit au port la plus belle des révolutions : anéantissez les tyrans, et les faux patriotes. Déjà, ils expirent. Portez-leur donc le dernier coup, et vous aurez la gloire entière d'avoir fondé la plus belle et la plus puissante République.

Tels sont les sentiments que vous exprime le tribunal du district de Menton, séant au fort d'Hercule, département des Alpes-Maritimes. S. et F. »

LAFORÉ, REY, ALBIN, CLAVESANA,
VOLIVER.

LIV

[*Le distr. de Mâcon, à la Conv.; 25 germ. II*] (1).

« C'est à votre dévouement pour la patrie que la nation française doit encore son salut.

C'est par votre vigilance continuelle que l'affreuse conjuration qui devait la remettre sous la domination d'un tyran a échoué.

Citoyens représentants, restez à vos postes, continuez vos honorables travaux, poursuivez, faites punir les traîtres. De notre côté, nous seconderons vos efforts par le plus grand zèle; déjà pour réduire nos ennemis, les ateliers du salpêtre sont en pleine activité, la patrie peut compter sur 3,000 pesant environ par décade, dans notre district. »

MICHEL, REIGNIER, FOILLARD, BUY,
PROST, ROBERJAC.

LV

[*Le c. révol. de Mussidan, à la Conv.; 23 germ. II*] (2).

« Citoyens représentants,

L'esprit de ce district est assez généralement à la hauteur des circonstances, et tandis que notre comité s'occupe avec un zèle assidu à faire observer les lois, il rend hommage à votre fermeté, et applaudit avec enthousiasme aux principes qui dirigent votre marche su-

blime. Conservez cet œil perçant qui pénètre les secrets des cœurs des ennemis de notre liberté chérie; qu'ils périssent tous ces monstres, comme le fourbe Danton, et les intrigants Brissot, Chabot et Fabre.

Restez à votre poste, Représentants; continuez à remplir les vœux de vos commettants, et recevez cordialement le salut fraternel de vos concitoyens composant le comité révolutionnaire de Mussidan. »

LAPEYRIÈRE, LAFEUILLE, AULANIER, SIMON, MAZARAN, MÉTIVIER, LAMARQUE, MIANOT, MAGAZCLEAUX, SEPTIÈME BERNARD, LOYEL [et 1 signature illisible].

LVI

[*L'agent nat. du distr. de Bellac, au présid. de la Conv.; 23 germ. II*] (1).

« Citoyen président,

Je t'adresse une expédition du procès-verbal de la séance de la société populaire de St-Bonnet de ce district, qu'elle m'a envoyé pour transmettre à la Convention; c'est une jouissance bien vive pour moi d'être l'organe d'une société populaire qui manifeste à la Convention des sentiments dont je suis animé; je sens, comme les membres, combien il importe aux amis de la liberté que vous guidez, le vaisseau de la révolution jusqu'à ce qu'il soit arrivé tranquillement au port. S. et F. »

MASSARD.

[*Extrait des registres de la Sté popul. de St-Bonnet.*]

« Aujourd'hui 20 germinal, l'an second de la République française une et indivisible, les membres de la société populaire assemblés au lieu ordinaire de leurs séances, le président a donné lecture de la lettre de l'agent national du district qui a adressé à la société un rapport sur les factions de l'étranger et sur la conjuration ourdie par elles dans la République française, pour détruire le gouvernement républicain par la corruption et affamer Paris, fait à la Convention le 23 ventôse l'an second de la République française, par St-Just au nom du Comité de salut public dont il a aussi donné lecture; que tous les membres de la société ainsi que les auditeurs ont entendu avec enthousiasme, reconnaissance et admiration pour les mesures sages et vigoureuses que la Convention a prises pour déjouer les complots et punir les conspirateurs; ils ont aussi témoigné leurs vœux de voir la Convention rester à son poste jusqu'à ce que la liberté soit consolidée et la République délivrée de tous ses ennemis. La société a ensuite arrêté que copie des présentes serait envoyée à l'agent national du district pour transmettre son vœu à la Convention. Vive la République, vive la

(1) C 302, pl. 1093, p. 30.

(2) C 302, pl. 1093, p. 31. Départ. de la Dordogne. Double orthographe Mucidan, Mussidan.

(1) C 302, pl. 1093, p. 32, 33. Haute-Vienne.